Maintien et Actualisation des Compétences SST (MAC)

PROMEO

Formations Réglementaires

15/12/2025

Public et prérequis

Tout public

4 stagiaires minimum - 10 stagiaires maximum par groupe

Être titulaire du certificat SST délivré par une entité habilitée

Les objectifs

Permettre aux secouristes d'actualiser les connaissances acquises lors de la formation initiale ou de la dernière formation continue
Reprendre les points clés conduisant à une meilleure efficacité
Concourir à la mise en place des mesures de prévention
Maintenir le SST en capacité d'intervenir efficacement

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Méthodes interactives, heuristiques, démonstratives, applications (ateliers d'apprentissage et simulations).

La formation est animée par des formateurs experts certifiés formateurs SST, validés par nos équipes pédagogiques et disposant de 5 à 10 années d'expérience dans leur domaine de compétences

Validation et certification

Certificat de sauveteur secouriste du travail valable 2 ans puis nécessité de suivre un MAC SST et de réussir les épreuves cerficatives pour prolonger le certificat.

Outils pédagogiques

Supports réglementaires Vidéos et mises en scène

Contenu de la formation

Evaluation des acquis

Évaluation à partir d'accidents du travail simulés permettant de repérer les écarts par rapport au comportement attendu du SST

PEAS et Actualisation des connaissances

Révision des gestes de secourisme et d'urgence

Connaître les principaux indicateurs santé au travail, dans l'établissement ou dans la profession

Connaître son rôle de sauveteur secouriste du travail

Connaître le cadre juridique de son intervention

Protéger

RÉFÉRENCE

REGL0003

CENTRES DE FORMATION

Senlis, Beauvais, Compiègne, Saint-Quentin, Soissons, Amiens, Friville

DURÉE DE LA FORMATION

1 jour / 7 heures

ACCUEIL PSH

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + Promeo

- 60 ans d'existence
- Une communauté de 3 100 alternautes
- 24 000 stagiaires formés par an
- 3 500 entreprises qui nous font confiance
- Un accompagnement personnalisé et un contact dédié
- L'expertise professionnelle de tous nos formateurs
- La diversité des diplômes sous accréditation par des partenaires de renom
- Une pédagogie active
- Des infrastructures technologiques et un environnement stimulant

Amiens - 03 22 54 64 00 Beauvais - 03 44 06 15 20 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88 Senlis - 03 44 63 81 63 Soissons - 03 23 75 65 75

L'alerte et la protection des populations La phase d'analyse La phase d'action

Examiner

Déterminer le résultat à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour maintenir la victime en vie ou éviter une aggravation L'ordre dans lequel le SST recherche les signes de détresse est déterminé par le niveau d'urgence vitale

Faire alerter ou alerter

Transmettre, selon l'organisation des secours de l'entreprise, les informations nécessaires et suffisantes pour permettre une intervention efficace

Secourir

La victime saigne abondamment (Arrêter le saignement)

La victime s'étouffe (Lui permettre de respirer)

La victime se plaint d'un malaise (Éviter l'aggravation et prendre un avis médical)

La victime se plaint de brûlures (Éviter l'aggravation de la brûlure)

La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements (Éviter l'aggravation du traumatisme supposé)

La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment (Éviter l'aggravation de la plaie)

La victime ne répond pas mais elle respire (Lui permettre de continuer à respirer)

La victime ne répond pas et ne respire pas (Assurer une respiration et une circulation artificielles)

Modalité d'évaluation

Mise en place d'évaluations formatives à chaque fin de séquence et de 2 épreuves certificatives en fin de formation.

A l'issue de la formation, un certificat de sauveteur secouriste du travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et a fait l'objet d'une évaluation. Il sera nécessaire de participer à une formation MAC pour en assurer le prolongement

Mise à jour le 10/09/2025

Amiens - 03 22 54 64 00 Senlis - 03 44 63 81 63 Beauvais - 03 44 06 15 20 Soissons - 03 23 75 65 75 Compiègne - 03 44 20 70 10 Friville - 03 22 60 20 20 Saint-Quentin - 03 23 06 28 88